

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°38

Montreuil, le 06 juin 2018

Les chiffres du jour

- **2 000**, c'est le nombre de dossiers de sollicitation au bureau de l'association solidarité grévistes à ce jour.
- **211**, c'est le nombre de TER en circulation sur les 727 prévus en Pays de Loire le 7 juin.

Les cheminots entament la 14^e séquence de grève de 2 jours sur 5. Malgré les pièges tendus par le gouvernement et les attaques incessantes de la SNCF, la mobilisation et l'unité syndicale sont toujours au rendez-vous.



Paris, le 29 mai 2018

LA BATAILLE EN FRANCE ET EN EUROPE

Ce 7 juin, les cheminots sont appelés à participer à un rassemblement à Luxembourg dans le cadre de la réunion du Conseil européen des ministres des transports, alors que l'action engagée depuis le 3 avril se poursuit en France.

Aussi, la CGT continue de revendiquer :

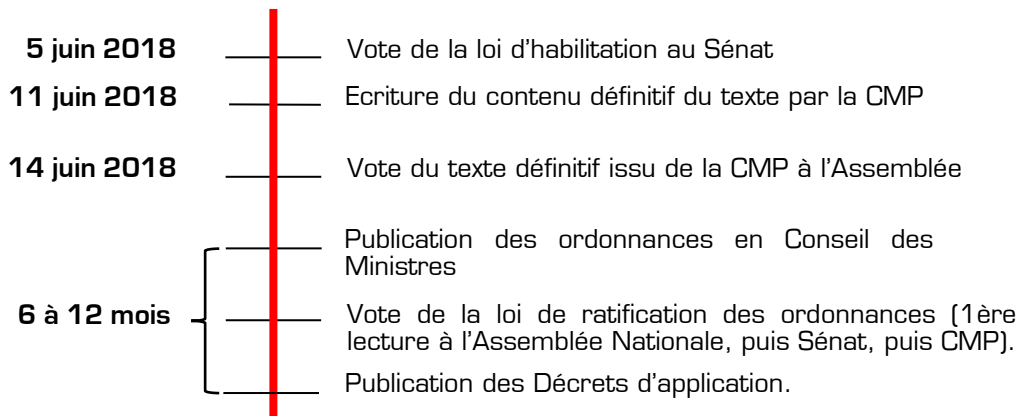
- le renoncement à l'ouverture à la concurrence,
- le retour à une entreprise unique, publique et intégrée,
- le financement du système ferroviaire reposant sur un juste coût du transport permettant le rééquilibrage en faveur des modes vertueux,
- un maillage territorial des infrastructures et des moyens humains et matériels favorisant le développement du transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises,
- le maintien du recrutement au Statut, qui doit par ailleurs être amélioré,
- des augmentations générales de salaires,
- des droits nouveaux pour les cheminots non-affiliés au Statut,
- une Convention Collective Nationale de très haut niveau pour empêcher la mise en concurrence des salariés entre eux par le patronat.

Le choix idéologique du gouvernement français concernant la réforme en cours est en lien avec les politiques libérales qu'il coordonne avec d'autres gouvernements droitiers au plan européen.

Nous devons donc continuer à combattre ce dogme en France comme ailleurs.



MAINTENIR LA PRESSION, TENIR LE CALENDRIER



La messe n'est pas dite, le processus n'est pas terminé. Ce qui reste à écrire :

- Ordonnances dans les 6 mois sur l'ouverture à la concurrence (modalités de transfert aux AO des matériels roulants et des ateliers, tarification, billettique, régulation, etc.) ;
- Ordonnances dans les 6 mois sur la négociation collective ;
- Ordonnances dans les 9 mois sur les péages et la révision des contrats de performance ;
- Ordonnances dans les 12 mois sur le groupe ferroviaire unifié (organisation, missions, gestion des gares, gouvernance du groupe, conditions d'indépendance de SNCF Réseau, etc.) ;
- 9 décrets (gestion des gares, statut des sociétés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, modalités de calcul des effectifs transférés, modalités de désignation des salariés transférés, infos transmises au repreneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux).

C'est pourquoi la Fédération des Cheminots redit que la mobilisation, quoi qu'en pensent certains, reste d'actualité et doit être renforcée !

Ainsi, faisons du 12 juin prochain « une journée de la colère cheminote » en participant massivement à la grève.



En route vers la 15^e séquence !

Prochain préavis unitaire du 11 juin 20h00 au 14 juin 07h55.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus : « Que fait la CGT ? » FAITES-LA !

Nom du secteur:..... Tél :

Syndicat :

Nom du contact :

Nom du syndiqué :

